



Partageons nos atouts.

Taverny, commune de plus de 27 000 habitants au paysage verdoyant à l'orée de la forêt de Montmorency, est une ville dynamique labellisée « Ville active et sportive » et « Terre de Jeux 2024 », au cadre de vie envié. Très attachée à la sauvegarde et à la valorisation de son patrimoine, naturel comme architectural, la commune œuvre résolument, par un urbanisme maîtrisé, une offre de logement équilibrée et l'attention accordée à la qualité environnementale, pour offrir des conditions résidentielles attractives et confortables. Située à 20 km au Nord-Ouest de Paris, elle est desservie par la ligne H du Transilien et dispose de nombreux services à la population ainsi que d'infrastructures de transports, de commerces, de santé et de loisirs. Elle attire et préserve les services publics, lui permettant un rayonnement important au sein des 15 communes qui composent la communauté d'agglomération Val Parisis, intercommunalité la plus peuplée du Val-d'Oise. Véritable poumon vert, la ville porte l'ambition d'un projet municipal riche d'actions et de projets pour ses habitants.

Date limite de dépôt des candidatures

**Le 31 mai 2024**

**Lettre de motivation et CV à**

Madame le Maire

Hôtel de Ville

2 place Charles de Gaulle

95155 TAVERNY CEDEX

**Où à l'adresse mail :**

recrutement@ville-taverny.fr

**Accès**

Ligne H - RER C - Bus

A15 - A115



TAVERNY RECRUTE

## UN CHARGÉ DE PROJETS JEUNESSE (H/F)

Sous l'autorité de la directrice Jeunesse et vivre-ensemble, le chargé (h/f) de projets jeunesse participe pleinement à la déclinaison opérationnelle de la politique publique en faveur des 11-25 ans traduite dans le projet de service. Il construit, mène et évalue les actions en direction du public jeune, dans un esprit de cohérence avec les besoins et demandes identifiés.

Il a en charge l'animation, la promotion et le développement des dispositifs et actions en lien avec l'engagement des jeunes. Il fait preuve d'innovation et est force de propositions pour adapter l'offre et la renouveler régulièrement, sur la base des évaluations des actions et évolutions du secteur (changement des besoins, nouvelles directives légales, ...) dans un souci d'amélioration constante de la qualité du service public rendu.

Acteur éducatif à part entière, le chargé de projets jeunesse réfléchit et pilote ses actions en cohérence avec l'offre portée par les partenaires du territoire. En ce sens, il travaille en étroite concertation avec l'ensemble des membres de la communauté éducative.

Membre d'une équipe composée de deux chargés de projet jeunesse, rattachés directement à la directrice, il participe à la vie du service et plus particulièrement :

- participer à la vie du projet de service: évolution/adaptation, mise en œuvre et évaluation du plan d'actions ;
- contribuer au déploiement d'une offre de services d'information généraliste et d'éducation à l'information axées sur les thématiques de l'Information Jeunesse selon les règles déontologiques définies par la charte de l'information jeunesse ;
- coordonner et animer le conseil municipal des jeunes ;
- travailler en lien étroit avec les acteurs éducatifs internes et externes à la collectivité œuvrant en direction des 11-25 ans ;
- coordonner le dispositif « Permis à Point Citoyen ».

### Profil et compétences

Titulaire, de préférence, d'un diplôme de l'animation socioculturelle ou de l'éducation populaire, vous connaissez le secteur de l'animation éducative, socioculturelle et sportive en lien avec la Politique Jeunesse en milieu urbain et le Réseau Information Jeunesse.

Vous savez conduire des projets (méthodologie, suivi, évaluation...) et maîtrisez les outils de diffusion et de veille d'information notamment sur les médias sociaux.

Vous disposez d'une réelle aisance avec l'outil informatique et bureautique.

Enfin, vous êtes doté(e) d'excellentes compétences rédactionnelles et de qualités relationnelles reconnues, mais également d'un esprit d'équipe et d'une aptitude à travailler en réseau et en mode projet.

### Conditions d'exercice

37h30 hebdomadaires. Poste à temps complet.

Travail ponctuel les samedis après-midi.

Poste à horaires variables avec l'éventualité d'être amené à diriger des activités en soirée et le week-end.

### Recrutement et rémunération

Poste permanent à temps complet, ouvert aux fonctionnaires et lauréats de concours des catégories B des filières animation et administrative, ainsi qu'aux agents contractuels en application de l'article L 332-8 du Code général de la fonction publique.

Rémunération statutaire, prime annuelle, complément indemnitaire annuel, protection sociale, complémentaire santé et prévoyance, prestations d'action sociale via le CNAS.